

Découvrir les compétences techniques et commerciales du métier de vendeur avant d'intégrer un BAC PRO spécialisé en animalerie ou en alimentation.

Contenu de la formation

Des modules d'enseignements généraux

Des modules professionnels

- Connaissance du client et des techniques de vente
- Connaissance de l'environnement et du fonctionnement de l'entreprise
- Initiation aux outils d'encaissement
- Découverte des techniques de commercialisation des produits et initiation aux tâches comptables

• Une spécialisation (6h/semaine)

- « Alimentation »
Connaissance des produits alimentaires et des boissons
- « Animalerie »
Connaissance des animaux et des produits d'animalerie

6 semaines de stage

- « Alimentation »
Grande distribution, commerce de proximité, vente non alimentaire
- « Animalerie »
Commerces spécialisés dans la vente d'animaux vivants et de produits associés

Et après ?

Bac Pro TCV (Technicien Conseil Vente) en 2 ans, selon la spécialisation choisie :

- Alimentation
- Animalerie

Conditions d'admission

Sur dossier, entretien de motivation après procédure AFFELNET :
Après une 3ème
Après un CAP
Après une 2nde générale et technologique ou professionnelle

Les +

Boutique et animalerie pédagogiques
Semaine de préparation pratique aux stages
Projets interdisciplinaires
Accompagnement personnalisé
Stage santé – développement durable